

SECOND LIVRE D'ARCHITECTURE,
PAR JACQUES ANDROUET DU CERCEAU

contenant plusieurs et diverses ordonnances de cheminées, lucarnes, portes, fontaines,
puits et pavillons, pour enrichir tant le dedans que le dehors de tous édifices.

Avec les dessins de dix sépultures toutes différentes.

À PARIS,

Imprimé pour Jacques Androuet du Cerceau.

1561.

[f. 2]

AU ROI.

Sire, considérant que vos ancêtres ont toujours eu en singulière recommandation l'intelligence et avancement de toutes sciences libérales, et même de l'art d'Architecture, comme il appert tant par la connaissance des bonnes lettres à présent florissantes par tout votre Royaume, que par l'excellente et somptueuse Architecture des bâtiments par eux édifiés, je me suis assuré que votre noble sang et nourriture Royale non seulement retiendra cette vertueuse et louable coutume de vos très illustres progéniteurs, mais aussi y ajoutera quelque ornement et accroissement particulier. Par quoi, SIRE, encore que de ce petit talent qu'il a plu à Dieu mettre entre mes mains, toute ma vie je me sois efforcé à illustrer cet art d'Architecture, comme témoignent plusieurs et divers livres par moi souvent mis en lumière, si est-ce que depuis votre avènement au règne auquel Dieu vous a assis, je me suis proposé de m'employer mieux que jamais à entreprendre choses plus rares et excellentes, qui puissent à votre Royal esprit apporter quelque récréation et plaisir. Et pour ce, SIRE, que de cette affection et volonté mienne j'ai toujours désiré incontinent vous faire quelque preuve, ayant de naguère achevé cet œuvre de plusieurs inventions grandement utiles et nécessaires à orner et embellir toutes sortes de bâtiments, j'ai bien osé cestui présenter à votre Majesté, pour le premier gage de l'obéissance et très humble service que lui dois et désire faire, vous suppliant très humblement, Sire, qu'il vous plaise le recevoir bénignement de votre très affectionné serviteur et sujet, attendant que Dieu me fasse la grâce de vous en présenter un autre, selon qu'il m'a été permis et ordonné par vos prédécesseurs Rois, tant des dessins et œuvres singulières de votre ville de Paris comme de vos palais et bâtiments Royaux, avec aucuns des plus somptueux qui se trouvent entre les autres particuliers de votre noble Royaume, au règne duquel Dieu nous fasse la grâce de vous voir, Sire, en toute félicité très longtemps prospérer à la louange de son nom et contentement de vos sujets, par lesquels sera votre nom consacré à immortalité.

[f. 3]

Ayant de naguère mis en avant un *Livre d'Architecture*, lequel contient tant les plans que montées de cinquante bâtiments tous différents, avec bien ample déclaration non seulement des commodités mais aussi du toisage de chacun d'iceux, par laquelle on connaît à quelle dépense ils peuvent revenir l'un à part l'autre, il m'a semblé chose fort raisonnable et presque nécessaire pour l'accomplissement de l'œuvre précédent, faire un autre volume de quelques belles inventions et diverses ordonnances pour enrichir tant le dedans que le dehors de chaque édifice. Lequel volume j'ai fait divisé en sept parties selon la diversité des choses qu'on veut enrichir.

En la première partie sont dessinées vingt ordonnances de cheminées toutes différentes, dont les unes sont légères et de petit prix, les autres riches et somptueuses, et les autres de façon moyenne. Davantage les unes sont ouvertes, tant sur la face de devant comme aux côtés dextre et senestre pour servir ès grandes salles, esquelles est de besoin que par plusieurs endroits la chaleur du feu puisse être communiquée, et les autres ne sont ouvertes que par le devant, pour s'en servir ès chambres, garde-ropes et moyennes salles. Ce nonobstant, un chacun à son plaisir pourra s'accommoder tant des unes que des autres en tout lieu qu'il voudra, et même y appliquer aucunes riches pierres, soit de jaspe, de marbre ou autres, avec telles devises que bon lui semblera, comme les dessins clairement le démontrent. Mais entre toutes s'en trouvera une garnie de croisée au milieu de sa face, qui semble chose fort nouvelle et étrange, et toutefois assez facile à comprendre et mettre en œuvre, comme on peut bien connaître par le dessin que j'en ai ajouté après son ordonnance, auquel sont figurés deux triangles solides, l'un au-dessus et l'autre au-dessous de ladite croisée, afin que la fumée, étant par ce moyen contrainte par bas se séparer en deux tuyaux joignants à dextre et senestre de la croisée, puisse au-dessus d'icelle se rendre et retirer en un même conduit.

En la deuxième partie sont dessinées douze manières de lucarnes, aucunes à pilastres et autres en saillies de colonne ou termes, entre lesquelles en y a une saillant plus avant que les

autres, comme environ de deux pieds, ou de pied et demi, afin de satisfaire à aucuns qui désirent avoir saillie outre le corps du mur. Pareillement en y a quelques-unes de fort riche ordonnance, qui seront pour asseoir au milieu de plusieurs, quand il advient que sur une même face de logis s'en trouvent trois, ou cinq, ou sept, et qu'on veut faire celle du milieu plus apparente en richesse que les autres.

La troisième partie contient quatorze portes de diverse ordonnance, dont les six sont pourtraites en grand dessin, et les huit autres en plus petit.

La quatrième partie est de six fontaines, avec le plan raccourci de chacune d'icelles, dessiné au premier feuillet, par lequel entendrez facilement le tour, carrure et assiette de la fontaine.

La cinquième partie est de six puits, chacun avec son plan raccourci, dessiné semblablement au premier feuillet, par lequel pourrez, comme au précédent, assez connaître le tour, carrure et assiette du puits.

La sixième partie est de six pavillons (j'entends pavillons qu'on dresse communément au milieu d'un jardin, soit de bois, ou de pierre) desquels pourrez connaître l'assiette et commodité par le plan d'un chacun dessiné au premier feuillet, comme devant. Entre ces pavillons, les deux premiers figurés au second feuillet contiennent chacun cinq pavillons, à savoir quatre petits aux quatre entrées, et un grand au milieu séparé d'iceux par le moyen des allées, comme appert par leurs dits plans.

La septième et dernière partie est de dix sépultures, dont les huit sont en petite figure, et les deux en plus grande. En cette partie non plus qu'ès trois premières de ce volume, n'ai ajouté aucun plan, pour ce que les dessins et figures font bien assez entendre quelle doit être la disposition de l'ouvrage.